CSE réseau.3

Compte rendu FO du Comité Social et Économique 18 et 19 juin 2025

Information / consultation sur le projet de création d'un BIP à Auch..... 2
Réponse à la résolution concernant la locale de Nîmes.....2
Information / Consultation du CSE Réseau concernant la dérogation du temps de travail du personnel assurant le Tour de France féminin..... 2
Information sur la bascule de l'URL de francetvinfo.fr vers l'URL franceinfo.fr : justification stratégique, conditions de préparation de l'opération et conséquences sur l'activité et les audiences des sites régionaux.....3
Compte - rendu de la commission nouvelles technologies du 10 juin 2025.....3
Compte - rendu de la commission égalité professionnelle du 12 juin 2025..... 4
Information / Consultation sur le projet de déploiement des modules macro, micro-programmation linéaire et non linéaire, gestion des médias et post-diffusion du projet Sherlock.....4
Vie du CSE.....5

Information / consultation sur le projet de création d'un BIP à Auch

La direction est venue présenter sa volonté d'ouvrir un bureau d'information de proximité à Auch, préfecture du Gers, département dans lequel France 3 n'est pas encore implanté. Une nouvelle localisation qui permettrait selon elle de développer l'offre de proximité tout en maîtrisant les temps de route des équipes toulousaines, ce que les élus saluent. Sur la forme, il s'agirait du redéploiement d'une équipe et de matériel. Des locaux d'environ 50 m2 ont été trouvés, un plateau qui est intégralement à aménager. La question des douches et des WC a de nouveau été soulevée.

Retrouvez l'avis du CSE à lire ici 👈

Réponse à la résolution concernant la locale de Nîmes

Suite à l'expertise rendue en mars 2025 sur le danger grave à la locale de Nîmes et à la résolution prise par le CSE, la direction d'Occitanie a rendu ses réponses et a expliqué ce qu'elle avait mis en place avant, et depuis l'expertise : organisation du montage, des conférences prévisionnelles, fabrication de formats logs et de dossiers, participation aux magazines de la rédaction, au web... Selon la direction, l'idée est vraiment de porter une attention particulière aux salariés en difficulté dans cette locale, et de réussir à apaiser les relations entre Nîmes et le BRI de Montpellier. Des formations sont mises en place. Hélas, certaines sont en e-learning ce que regrettent les élus. Des entretiens avec la psychologue du travail ont été organisés sur la base du volontariat, en individuel d'abord, avant de passer au collectif.

Du côté des élus, une des problématiques essentielles reste l'absence de Rédacteur en Chef Adjoint nommé à la locale.

Information / Consultation du CSE Réseau concernant la dérogation du temps de travail du personnel assurant le Tour de France féminin

Pour le bon déroulement du futur Tour de France féminin, une dérogation au temps de travail hebdomadaire doit être votée par les élus. Nous a été présenté le tracé et les plannings prévisionnels des équipes.

Les élus ont voté cette dérogation à l'unanimité. Ils demandent que leur soient communiqués les plannings effectués dans un prochain CSE, à la rentrée.

Retrouvez l'avis des élus en cliquant ICI 👈

Information sur la bascule de l'URL de francetvinfo.fr vers l'URL franceinfo.fr : justification stratégique, conditions de préparation de l'opération et conséquences sur l'activité et les audiences des sites régionaux

La direction explique que cette décision a été prise car cette URL appartient à France TV et Radio France, le choix a donc été fait de supprimer le "TV "au titre de cette URL pour donc devenir "franceinfo.fr".

En ayant bien conscience que cette bascule allait entraîner une forte baisse de "clics", un travail de préparation avec les partenaires du numérique "Google search" notamment et les équipes éditoriales a été effectué pour retrouver au plus vite un bon référencement sur le net.

Un mois après, on constate un retour à la normale en matière de consultations de nos articles.

Compte - rendu de la commission nouvelles technologies du 10 juin 2025

La commission nouvelles technologies s'est réunie le 10 juin et a traité 5 points :

- **Site de qualification de Strasbourg (SQS).** Les tests de la régie Mosar et de l'Overdrive sur le site touchent à leur fin. Plusieurs composants de la régie MOSAR ont été mis à jour, ce qui permet l'utilisation de la régie à un ou deux techniciens vidéo. Il en ressort donc une question cruciale : que devient le TEVA qui n'a plus besoin d'être en régie pendant les JTs en mode mono-opérateur ?
  FO s'inquiète sur la charge mentale du TEVA dans ce mode.

- **Site de Qualification de Marseille (SQM)** a été présenté : il servira à tester la nouvelle régie COSMA. Le chef de projet a d'ailleurs été recruté.

- **Marchés et Appel d' Offre.** L'appel d'offre concernant le marché du maintien du parc de caméras devrait débuter fin juin.Pour le "Petit Matériel" qui Inclut les supports d'enregistrement, les piles, le matériel audio, les KVM, les caméras GoPro, les accessoires de stabilisation et les pieds de caméra, les sociétés ont déjà été choisies.

- **Projet de Transcription sur PIC** comme pour le logiciel Imedia, la direction implémente une fonctionnalité de "speech to text" dans le logiciel PIC. Son but : récupérer une transcription texte à partir d'un fichier vidéo et/ou audio, et tout cela avec un logiciel interne. Ce logiciel utilise L'IA Whisper X.

- **Projet CASYDI** Il concerne le remplacement des Splicers (outils de diffusion). Pour améliorer la qualité vidéo et la flexibilité, la technologie IP 2110 est retenue.

L'appel d'offre aura lieu en octobre 2025, pour une plate-forme de test début 2026, et une plate-forme de qualification mi-2026.

Retrouvez le compte - rendu nouvelle technologies 👈

Compte - rendu de la commission égalité professionnelle du 12 juin 2025

En préambule, la commission déplore que des chiffres par sexe n'apparaissent pas concernant la situation de la Fabrique.

En 2024, dans le Réseau France 3 on comptait 2701 salariés permanents, dont 1215 femmes et 1486 hommes (soit 19 femmes et 16 hommes de plus).

En pourcentage, cela donne 45% et 55%.

Sur l'ensemble de l'entreprise FTV, les femmes sont 46,6%, et les hommes 53,4%.

8 Régions sur 13 sont en baisse concernant le pourcentage de femmes dans leur effectif.

La commission constate que c'est le travail à temps partiel qui impacte le plus les femmes. Le chiffre est de 69,3 %.

Les embauches en CDI ont nettement baissé en 2024 : 95 embauches contre 115 en 2023.

Concernant les rémunérations des PTA, les pourcentages sont en défaveur des femmes et s'expliquent par un âge moyen et une ancienneté moyenne moins importants.

Pour les journalistes, les différences ont tendance à se réduire. Chez les JRI, à ancienneté (plus élevée pour les femmes), le salaire moyen est malgré tout inférieur de 1500 €.

Pour les accidents du travail, ils sont en baisse chez les femmes PTA. Pour les journalistes, c'est à peu près équivalent.

Les maladies simples impactent un peu plus les hommes. Les jours d'absence maternité sont en hausse

La commission égalité professionnelle a remis en avant l'idée d'un congé de santé gynécologique. Elle demande à la direction de la diversité d'engager une étude auprès d'entreprises vertueuses sur ce sujet. Il a été également évoqué un appel à témoignage des salariés. La piste d'un congé avec justification par une attestation d'un médecin une fois par an a aussi été évoquée.

Retrouvez le compte rendu de la commission égalité professionnelle 👉

Information / Consultation sur le projet de déploiement des modules macro, micro-programmation linéaire et non linéaire, gestion des médias et post-diffusion du projet Sherlock – recueil de l'avis

Les élus ont pris connaissance de la restitution de l'expertise dans le cadre de la phase 2 du projet Sherlock (concernant le réseau France 3).

L'expert exprime tout d'abord le fait que le logiciel est très attendu par certains métiers (notamment les gestionnaires d'antennes). Il ajoute qu'il ne s'agit pas que d'un *« remplacement d'outil »* mais d'une *« rupture organisationnelle majeure »*. Le changement que cela va occasionner doit donc être anticipé : car il devrait y avoir une redéfinition de certains rôles. L'une des difficultés va être aussi la coexistence du système actuel (avec Argos) et le nouveau système, et ce durant tout le temps du déploiement.

Des questions sont posées : notamment, quel est le coût de la formation ? Est-elle susceptible d'avoir des impacts sur l'activité des antennes (comme cela avait été le cas pour Open Média, nécessitant des JT communs supplémentaires, pour compenser le coût de la formation) ? Réponse de la direction : *« non, à ce stade, tous les éléments sont pris en compte ».*

La direction redit par ailleurs que les périmètres des métiers ne seront pas modifiés. C'est dans les *« passations entre métiers »* que ça va changer des choses. On n'est donc pas à l'abri que les organisations de travail ne soient plus exactement les mêmes.

Les élus veulent savoir si des automatisations sont envisagées. Réponse de la direction : *« pas en tant sur tel ; il s'agit juste de simplifications de certaines tâches, mais sans tomber dans l'automatisation ! ».*

Le déploiement se fera par antennes, en commençant par Paris Île-de-France, puis Auvergne Rhône-Alpes.

Les élus se rappellent les conditions dans lesquelles Open Média avait été mises en place à PIDF, et l'anxiété que cela a généré chez certains salariés. La direction répond à cela que, là, c'est très différent : pour Open Média, nous sortions du COVID (avec tous les salariés confinés), alors que l'ancien système Gilda tombait en miettes.

Dans leur avis, les élus ont tenu à soulever qu'il s'agit d'une transformation de grande ampleur, pour passer d'une « situation de kaléidoscope » à une logique systémique. Parmi les préconisations, il est impératif de bien prévoir les bosses d'ETP nécessaires, et de faire preuve d'une grande vigilance (notamment concernant le niveau d'adaptation, qui doit être le même, quel que soit le moment du déploiement). Ils regrettent l'insuffisance de l'évaluation des RPS. Ils demandent à connaître le coût du projet et les retours sur investissement attendus.

Retrouvez l'avis des élus en cliquant ICI 👈

Vie du CSE

Désignations

- **RP titulaire à Lyon :** Anne-Sophie Saboureau (en remplacement de Daniel Pajonk, démissionnaire)
- **RP suppléant à Bordeaux :** Jules Féron (en remplacement de Laurent Montiel, démissionnaire)
- **RP titulaire à Marseille :** Marie-Agnès Péleran (en remplacement d'Annette Despretz, démissionnaire)
- **RP suppléante à France 3 Provence-Alpes :** Sylvie Garat (en remplacement de Marie-Agnès Péleran, devenue titulaire)
- **Membre de la commission des marchés :** Danilo Commodi (en remplacement de Thierry Pujo)
- **Vice-présidente de la commission des ASC du Réseau :** Anne-Sophie Saboureau (en remplacement de Thierry Pujo)

Propositions d'évolutions proposées lors du séminaire de gestion des ASC des 3 et 4 juin à Beg-Meil.

Comme chaque année, un séminaire sur la gestion des activités sociales et culturelles s'est tenu début juin.
Un point a été effectué sur les modifications engagées l'année dernière.

Pour rappel, depuis la création du CSE sur l'ensemble du Réseau (fin 2018), une volonté des élus était qu'une partie de la gestion de ces activités sociales et culturelles reste décentralisée, avec des commissions dans chaque antenne.

L'an dernier, pour permettre une meilleure lisibilité des budgets dans les antennes, il avait été décidé de « sortir » des antennes toute la gestion des subventions (culture, cinéma, billetteries, cartes de Noël…).

Décidée également, la création d'une commission « voyages », afin de gérer au plan national les « grands voyages » !

Toutefois, il avait été laissé à la main des antennes l'organisation de « week-end de proximité », répondant à 3 critères :

- pas plus de 2 nuits sur place
- pas plus de 5h de transport
- et sans utilisation de l'avion

Les retours de nombreuses commissions d'antennes sont que, dans certaines d'entre elles, ces critères sont trop restrictifs pour réussir à proposer des séjours attractifs. Les élus du CSE devaient donc se prononcer sur le maintien ou non de ces critères.

A l'unanimité, les élus ont été favorables pour supprimer les limitations à 2 nuits et à 5h de transport.

En revanche, ils étaient plus divisés sur l'idée de réautoriser l'avion ou pas.

Ceux qui n'étaient pas favorables mettaient en avant l'impact écologique, et le fait que le CSE doit proposer des voyages « responsables ».

Ceux qui y étaient favorables retenaient que les choix de destination possibles n'étaient pas les mêmes selon les antennes, que les salariés avaient massivement une préférence pour les destinations lointaines (preuve en est le grand succès de l'offre de séjour à New-York), et que l'avion permettait de proposer des week-end dans des capitales européennes.
Lors du vote, les élus sont restés assez divisés, une majorité étant défavorable à la possibilité de l'utilisation de l'avion.

Il a donc été décidé de laisser ce 3ème critère tel quel. Cela permettra d'évaluer dans un an l'effet de l'assouplissement des 2 premiers critères…et éventuellement de revoir cette position par rapport à l'avion.

Prochain CSE du Réseau prévu les 26 et 27 août

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUEL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Guy MARLIER